



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL du **Comité Départemental D'Indre & Loire** Golf Entreprise 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Le Golf accueillant l'épreuve est chargé de l'édition des cartes.

Le Comité Départemental 37 gère les départs et la publication des résultats, via Rms9.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette compétition est ouverte aux licencié(e)s A.S. des clubs de Golf Entreprise de l'Indre et Loire, à jour du certificat médical.

Des joueurs d'AS Golf Entreprise extérieurs au département, à jour du certificat médical, peuvent être acceptés dans la limite des places disponibles, voir détail des journées en fin de ce règlement.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée jusqu'au **samedi minuit précédent la compétition**, à l'adresse suivante : <https://www.isp-golf.fr/?club=9137>

Le lundi précédent la compétition, la participation des joueurs des AS extérieurs au département 37 sera confirmée par mail aux responsables des clubs.

FORME DE JEU

La forme de jeu est Individuelle, voir détail des journées en fin de ce règlement.

PLACEMENT DE LA BALLE

On place la balle à **une longueur de carte**.



SERIES & DEPARTS

- Séries Messieurs :
 - Index 1^{ère} série pas supérieur à 11.4,
 - Index 2^{ème} série pas supérieur à 24.4
 - Index 3^{ème} série 24.5 à 54
- Séries Dames :
 - Index 1^{ère} série pas supérieur à 15.4,
 - Index 2^{ème} série pas supérieur à 28.4
 - Index 3^{ème} série 28.5 à 54

Départs Messieurs :

- Série 1 : Boules blanches
- Série 2 & 3 : Boules jaunes
(Boules bleues pour les séniors 3, joueurs de 70 ans et plus)

Départs Dames :

- Série 1 : Boules bleues
- Série 2 & 3 : Boules rouges
(Boules rouges pour les séniors 3, joueurs de 70 ans et plus)

Golf de Fleuray-Amboise : possibilité de 2^{ème} départ 12h00

Golf de Loches-Verneuil : possibilité de 2^{ème} départ 12h10

GREEN FEE - DROITS DE JEU

Le Green-Fee est à régler aux golfs (tarifs voir tableau en fin de règlement)

Le Droits de jeu est à 5 € par joueur(se), règlement par **virement**, **carte bancaire** ou **par chèque** au nom du Comité Départemental Golf 37,

IBAN : FR76 3000 3021 8500 0501 2307 829

(En l'absence de règlement, le joueur est exclu du championnat)

PRIX

- Le titre de **champion(ne)** est **décerné aux participant(e)s ayant joué(e) les 5 journées et par** l'addition des meilleurs scores en Brut et en Net, par série.

COMITE DE L'EPREUVE

Un cadre du Golf accueillant connaissant les règles locales, un représentant du Comité Départemental 37 et deux représentants du Golf d'Entreprise choisis parmi les inscrits.



DETAIL DES JOURNEES

Tour Date	Départs	Green-fee Horaires	Parcours	Observations
Tour 1 28 mars	Shotgun	20 € 10h00	Golf de la Gloriette 50 route de Savonnières 37200 Tours 02.47.67.00.32	18 trous Pitch and putt Partie limitée à 54 joueurs
Tour 2 25 avril		29 €	Golf de la Gloriette 50 route de Savonnières 37200 Tours 02.47.67.00.32	9 trous 1 seul tour
Tour 3 23 mai	Shotgun	35 € 9h00 12h00	Golf de Fleury-Amboise 32 bis route de Dame-Marie-Les-Bois 37530 Cangey 02.47.29.56.28	18 trous Possibilité de 2 ^{ème} départ à 12h00 Restauration possible Parties limitées à 2 fois 36 joueurs
Tour 4 27 juin	En ligne	45 € 9h00	Golf de Touraine Château de la Touche 37510 Ballan-Miré 02.47.53.20.28	18 trous Restauration possible
Tour 5 5 septembre	Shotgun	40 € 9h10 12h10	Golf de Loches-Verneuil 21 la Capitainerie 37600 Verneuil-sur-Indre 02.47.94.79.48	18 trous Possibilité de 2 ^{ème} départ à 12h00 Parties limitées à 2 fois 36 joueurs
Tour 6 3 octobre	En ligne	46.75 € 9h00	Golf de Tours-Andrée Route le Gué des Prés 37360 Saint-Antoine-du-Rocher 02.47.56.77.38	18 trous Restauration possible